

Territoires d'innovation sociale

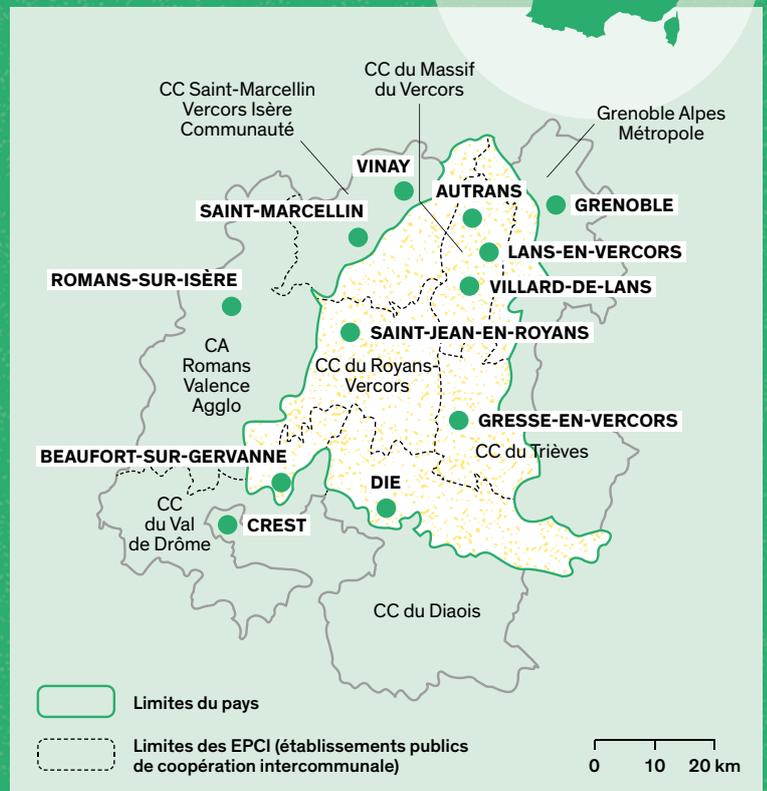
Monographie du Parc naturel régional du Vercors

Décembre 2019



FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- **Statut** : syndicat mixte
- **Situation géographique** : région Auvergne-Rhône-Alpes, sud-ouest de l'Isère et nord-est de la Drôme
- **Aires urbaines à proximité** : Grenoble, Romans-sur-Isère, Valence, Saint-Marcellin
- **Nombre de communes** : 83
- **Superficie** : 2 060 km²
- **Nombre d'habitants** : 53 000 (Insee 2016)
- **Densité de population** : 25,7 habitants/km²
- **Caractéristiques du territoire** : territoire entre montagne, piémont et plaine, organisé autour des villes portes (Grenoble, Vinay, Romans-sur-Isère, Crest et Saint-Marcellin). À proximité de Grenoble, le nord-ouest du Parc est plus densément peuplé.
- **Site internet** : parc-du-vercors.fr



LE PROJET TRESSONS

Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies

Piloté par l'Avisé et le RTES grâce à l'appui du Réseau rural national avec le soutien du FEADER, ce projet d'envergure nationale et multi-acteurs porte sur l'analyse et la valorisation des apports de l'économie sociale et solidaire (ESS) en milieu rural, ainsi que ses conditions de développement et le renforcement des coopérations entre acteurs.

Objectifs du projet

Afin de contribuer au renforcement de l'ESS rurale, le projet TRESSONS vise à en caractériser les apports et les conditions de développement, à permettre le partage d'expérience entre acteurs des territoires et notamment collectivités locales, et à analyser la manière dont le FEADER et les fonds européens sont ou pourraient être mobilisés.

4 grands champs d'action

1/ Analyser : étudier la place de l'ESS dans les territoires ruraux et ses conditions de pérennisation.

2/ Capitaliser : analyser et promouvoir les initiatives réussies, outiller les réseaux du développement rural et de l'ESS à travers l'élaboration d'un kit de ressources pédagogiques.

3/ Accompagner : impulser et renforcer les coopérations entre acteurs ruraux, ESS et collectivités afin de créer des écosystèmes territoriaux.

4/ Valoriser : diffuser les enseignements du projet et créer un réseau de partage d'information ESS & ruralités.

DE NOMBREUX PARTENAIRES ASSOCIÉS

Le Réseau rural national, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Région Grand Est, les départements d'Ille-et-Vilaine et de Meurthe-et-Moselle, l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays (ANPP), l'association Familles rurales, les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Grand Est et de Bretagne, la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCUMA), la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF) et les réseaux ruraux du Grand Est et d'Auvergne-Rhône-Alpes (Cap rural).

Monographie du Parc naturel régional du Vercors

Cette publication a été réalisée par l'Avise et le RTES avec le soutien du Réseau rural national en s'appuyant sur des travaux réalisés par le cabinet ExtraCité en août 2019.

SOMMAIRE

Les monographies TRESSONS : territoires d'innovation sociale	3
1 • Les caractéristiques spécifiques du territoire parc naturel régional du Vercors	4
2 • Les missions du parc naturel régional du Vercors	4
3 • La place de l'ESS sur le territoire du parc naturel régional du Vercors	4
4 • L'implication des acteurs publics en faveur du développement de l'ESS	5
5 • Le programme LEADER pour renforcer les démarches collectives	6
6 • Dynamiques ESS de territoire et réseaux structurants	7
Ce qu'il faut retenir	9
Exemples de projets	10

LES MONOGRAPHIES TRESSONS : TERRITOIRES D'INNOVATION SOCIALE

Par les dynamiques et les innovations sociales qu'elle déploie, ainsi que par ses principes de lucrativité limitée et de gouvernance partagée, l'économie sociale et solidaire (ESS) revêt d'importants atouts pour appuyer le développement inclusif et durable des territoires ruraux. Elle place au cœur de son projet les questions de territorialisation des projets et de relocalisation des activités.

Historiquement ancrée en milieu rural grâce à l'action sociale, au secteur coopératif et au soutien des activités agricoles, elle joue aujourd'hui un rôle moteur au sein de nombreuses filières d'avenir pour ces territoires, telles que l'alimentation durable et les circuits courts, l'économie circulaire et le réemploi, les énergies renouvelables ou encore les mobilités douces. Elle constitue également un cadre favorable d'expression pour les dynamiques bénévoles et citoyennes, permettant aux habitants de se mobiliser pour valoriser et préserver les richesses locales.

Afin d'illustrer ce rôle, quatre territoires ont fait l'objet d'une étude spécifique dans le cadre du projet TRESSONS en tant que territoires d'innovation sociale : le Pays Terres de Lorraine, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le Parc naturel régional du Vercors et le Pays Périgord Vert. Ils témoignent de la diversité des ruralités et des différentes places que peut prendre l'ESS. L'enjeu de ces études est également de comprendre les facteurs clés qui peuvent contribuer à faire de l'ESS un catalyseur de développement local. Sont notamment étudiés le rôle que peuvent jouer les acteurs publics locaux, les réseaux de coopération historiquement ou nouvellement ancrés sur le territoire, ainsi que l'action des acteurs de l'accompagnement à la création d'activité de l'ESS.

1 Les caractéristiques spécifiques du territoire du parc naturel régional du Vercors

Constitué notamment d'une grande réserve naturelle, le parc naturel régional du Vercors (PNRV) est un territoire de moyenne montagne constitué de plateaux, forêts, falaises et gorges difficiles d'accès (gorges du Furon, gorges de la Bourne). Seules les routes départementales permettent de traverser ce territoire recouvert à 70 % par un massif forestier et composé de huit régions naturelles : Quatre-Montagnes, Trièves, Vercors Drômois, Royans Isère, Royans Drôme, Gervanne, Diois et Piémont Nord.

Défini dans sa charte 2008-2020, le territoire du PNRV traverse les départements de la Drôme et de l'Isère et recouvre 8 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont Grenoble-Alpes-Métropole. Ce découpage administratif implique des actions de coordination et de cohérence entre les missions portées par le PNRV et les compétences exercées par les collectivités territoriales qui le composent.

L'activité économique locale est concentrée sur les secteurs du **tourisme saisonnier et de nature** – qui représente 14 000 emplois, soit 16 % de l'emploi du territoire –, de la **petite industrie locale** (10 % de l'emploi), et de l'**agriculture** d'élevage et de production fromagère¹.

2 Les missions du parc naturel régional du Vercors

Constitué en syndicat mixte, le PNRV reprend et développe dans sa charte (2008-2020) les cinq missions confiées par la loi aux parcs naturels régionaux² :

- préserver et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie ;
- aménager le territoire ;
- informer et sensibiliser le public à l'environnement ;
- conduire des actions expérimentales ou innovantes en faveur du développement durable.

Les missions détaillées dans la charte sont élaborées en concertation avec les collectivités territoriales partenaires du parc, dont l'action s'oriente principalement sur un appui technique et financier au service des communes, des EPCI et des porteurs de projets locaux, en particulier autour de ses domaines d'expertise (agriculture et forêt, tourisme, éducation, culture, biodiversité, énergie et mobilité, aménagement). La charte est un contrat signé par les partenaires du parc qui fixe ses orientations stratégiques, ses objectifs opérationnels et les mesures nécessaires pour protéger

(1) Source : Insee, Clap 2012.

(2) Article R333-4 du Code de l'Environnement.

et valoriser le patrimoine du parc (naturel, économique, etc.) autour d'un projet de développement durable.

La charte du PNRV est actuellement en cours de renouvellement et fait l'objet d'une large concertation auprès des habitants et des acteurs du territoire, via plusieurs dispositifs de participation : enquêtes et appels à contributions libres en ligne, ateliers thématiques participatifs, événements de rencontre avec les agents et les élu.e.s du parc, etc. Financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le processus de révision de la charte enclenché en 2018 devra donner lieu à la nouvelle charte du territoire pour la période 2023-2038.

3 La place de l'ESS sur le territoire du parc naturel régional du Vercors

Chiffres clefs de l'ESS³

565

établissements de l'ESS sur le territoire du PNRV, soit 13,1 % du total des établissements

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ESS représente :

près de

17 %
de l'emploi privé
(2015)

12 %
de l'emploi rural
de la région (2015)

+ 8,12 %
d'emplois dans l'ESS
entre 2008 et 2015

6679

entreprises de l'ESS
dans l'Isère et la Drôme

(3) Sources : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Auvergne-Rhône-Alpes d'après INSEE CLAP 2015.

4 L'implication des acteurs publics en faveur du développement de l'ESS

Le soutien à l'ESS dans les politiques sectorielles du parc naturel régional du Vercors

Bien que le développement de l'ESS ne fasse pas l'objet d'un axe stratégique dédié dans sa charte actuelle, le PNRV met en œuvre diverses actions de soutien dont peuvent bénéficier les acteurs de l'ESS :

- soutien et partenariat avec les associations environnementales et culturelles ;
- Accompagnement à la création de points de vente collectifs de produits locaux ;
- Accompagnement des projets d'habitat alternatif (partagé) et de lieux d'échanges entre habitants ;
- Soutien aux initiatives et projets d'énergies renouvelables ;
- Soutien aux initiatives privées et collectives en matière de service public (commerces, services aux personnes âgées, petite enfance, services culturels, etc.).

La thématique des solidarités, centrée sur les modèles économiques de l'ESS et de l'économie circulaire, fera l'objet d'ateliers participatifs organisés par le PNRV dans le cadre de la révision de sa charte.

L'implication des EPCI du territoire

Certains EPCI, dont le territoire est entièrement ou en partie inclus dans le PNRV, mettent en œuvre des politiques publiques pour soutenir l'émergence d'initiatives locales et d'ESS.

Au titre de sa compétence pour le développement économique et l'attractivité de son territoire, **Grenoble-Alpes-Métropole s'est dotée d'un plan de développement métropolitain de l'ESS sur la période 2016-2020** construit autour de 3 orientations stratégiques :

- renforcer la création et la consolidation d'activités et d'emplois en ESS ;
- promouvoir l'offre de services et de produits des entreprises de l'ESS ;
- favoriser les collaborations entre structures et le rapprochement avec les autres acteurs de l'économie.

Dans ce cadre, elle propose notamment des services d'accompagnement et de financement dédiés aux structures de l'ESS (recherche de foncier disponible, mise en réseau et coopération entre acteurs locaux, etc.).

La communauté d'agglomération Valence Romans a identifié l'entrepreneuriat social comme un atout

à valoriser pour le territoire (où l'on retrouve le Groupe Archer, Start-up de Territoire, des coopératives locales) dans le cadre de sa stratégie économique « Harmonie 2030 ». Labellisé « Territoire French Impact » et lauréat de l'appel à projets national « Territoires d'innovation » du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour son projet « Capitale des start-ups de territoire », le territoire de Valence Romans est fortement engagé dans une démarche de développement durable et de transition écologique et solidaire.

La communauté de communes Val de Drôme en Biovallée, située au sud-ouest du PNRV, soutient l'économie sociale et solidaire et organise régulièrement des journées de sensibilisation à l'ESS sur son territoire. L'association Biovallée® – qui réunit les communautés de communes du Dios, Crestois-Pays de Saillans et Val de Drôme – est également lauréate de l'appel à projets « Territoires d'innovation » pour ses projets de transition énergétique, écologique et agroécologique, engagés depuis plusieurs dizaines d'années.

Les quatre autres communautés de communes du territoire (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Massif du Vercors, Trièves, Royans-Vercors, Diois) proposent chacune des solutions d'accompagnement technique et financier à la création d'activité qui peuvent concerner les acteurs de l'ESS. Ces solutions s'inscrivent dans le cadre de leurs politiques de développement économique (aide à l'installation et à la création d'activité, soutien aux initiatives valorisant les ressources locales, activités touristiques), de soutien à la transition énergétique, de gestion des déchets (en particulier les ressourceries du territoire), et d'action sociale, culturelle ou sportive (soutien direct aux associations, aux structures de la petite enfance et aux centres intercommunaux d'action sociale, accompagnement des structures sociales et médico-sociales, mise à disposition de locaux, subvention, prêt de matériel).

Les collectivités valorisent les initiatives collectives locales et les réseaux de collaboration qui créent une plus-value sociale sur leur territoire, en communiquant autour des projets de ressourceries, de groupements d'employeurs, d'espaces de coworking et de cafés citoyens, dans lesquels sont souvent impliqués des acteurs de l'ESS.

5 Le programme LEADER pour renforcer les démarches collectives

Trois groupes d'action locale (GAL) en charge de piloter le dispositif européen LEADER sur la période 2014-2020 interviennent à l'échelle du parc naturel régional du Vercors.

La répartition territoriale des GAL correspond aux différents bassins de vie du PNRV. Chaque territoire dispose de sa propre stratégie locale de développement LEADER.

LEADER Pays Diois

Groupe d'action local porté par la communauté de communes du Pays Diois

La stratégie du GAL du Pays Diois appuie le développement de l'économie de proximité via le soutien à des activités qui privilégient l'utilisation de ressources

ZOOM SUR



LA PLACE DES POSSIBLES

Les Tracols est une association née dans les années 1980 qui accueille des enfants placés par la protection judiciaire. Au fil du temps, la structure a évolué en proposant une offre de services complémentaires, devenant à la fois chantier d'insertion, centre de formation ouvert à tous et également centre de ressources multimédia et plus récemment maison des services publics.

En 2014, l'association les Tracols a acheté l'ancienne usine de tissage du Royans, implantée depuis 1924 sur la commune de Saint Laurent-en-Royans et inoccupée depuis 2009. Après y avoir installé ses activités, l'association les Tracols a souhaité rénover et aménager la partie inoccupée du site, représentant près de 2 100m² libres. Cinq structures locales (les Tracols, l'association de coordination culturelle de Royans (ACCR), Activ'Royans, Espace Public numérique de Pont en Royans, et la ressourcerie le Bruit du Plac'art) partageant cette volonté de requalifier un ancien site productif du territoire ont alors lancé le projet de tiers-lieu « La place des possibles », en partant des besoins locaux : besoin d'espace pour des activités culturelles, d'une résidence d'artistes, de lieux de répétition musicale et théâtrale, besoin de mutualiser un espace commun pour promouvoir les activités de chacun, etc.

Suite à l'étude d'opportunité financée par la région Auvergne Rhône-Alpes et le dispositif LEADER, ce projet de tiers-lieu réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations, des élus, des techniciens et des acteurs du Royans-Vercors. L'objectif est de faire émerger un projet local de mise en place de services et de formations dans les domaines de la transition numérique, de la culture et des pratiques artistiques, de l'économie circulaire, de la transition énergétique et de l'engagement citoyen.



Plus d'informations sur association-tracols.fr

Par ses principes d'ancrage territorial fort et d'implication citoyenne dans le développement local, L'ESS s'inscrit pleinement dans les enjeux de l'économie de proximité.

économiques locales (produits de consommation, tourisme, etc.). Par ses principes d'ancrage territorial fort et d'implication citoyenne dans le développement local, l'économie sociale et solidaire s'inscrit pleinement dans les enjeux de l'économie de proximité. Les projets soutenus dans le programme LEADER sont axés autour de 3 priorités du territoire :

- développer les activités productives ou mixtes « exportatrices » attachées au territoire et qui ne se délocaliseront pas ;
- orienter le tourisme vers des retombées locales ;
- encourager la propension à consommer localement pour favoriser l'économie de proximité.

LEADER Alpes-Sud-Isère

Groupe d'action local porté par la communauté de communes du Trièves, également pour le compte des communautés de communes de la Matheysine et de l'Oisans (hors PNRV)

L'un des objectifs du GAL Alpes Sud Isère consiste à encourager le développement d'activités de coopération économique. Le GAL prévoit notamment de soutenir les nouvelles formes d'organisation et de services mutualisés, et les projets de groupements ou de coopératives. Ainsi, sont nommément identifiés les partenaires de l'accompagnement à la création d'activités collectives issus de l'ESS tel que l'URSCOP, les coopératives d'activité et d'emploi ou le réseau France Active.

Exemples de projets de l'ESS soutenus :

- création d'un café-épicerie associatif à Chatel-en-Trièves ;
- Financement du Labo des Partenariats porté par l'association GAIA sur le territoire Alpes Sud Isère.

LEADER Terre d'Echos

Groupe d'action local porté par la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère pour le compte des communautés de communes du Massif du Vercors et Royans Vercors, en partenariat avec le PNRV.

Dans la stratégie locale de développement du GAL Terres

d'Echos, le caractère innovant du projet et sa dimension partenariale – via l'implication des acteurs locaux – font partie des conditions d'éligibilité au dispositif. Parmi les fiches-actions qui définissent les caractéristiques des projets qui peuvent être soutenus, deux fiches visent particulièrement les démarches coopératives et les acteurs de l'ESS :

- « **structurer l'offre économique du territoire : soutien à l'entrepreneuriat innovant** » : soutien à l'ESS et à l'émergence de nouvelles formes de travail collaboratives ;
- « **structurer les relations intra/inter filières et mettre en réseau les acteurs** » : soutien aux projets multisectoriels développant de nouveaux modèles économiques et aux projets collectifs de mise en réseau des acteurs (collectifs d'acteurs socio-culturels, production d'énergie, etc.).

Peuvent être éligibles au dispositif LEADER les projets de création de tiers-lieux, de couveuses d'entreprises, de création d'espaces test agricoles, de centrales villageoises, etc.

Anne Rivet, coordinatrice du projet de tiers-lieu « La place des possibles » piloté par l'association les Tracols, témoigne de l'**accompagnement du dispositif LEADER dans la réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un tiers-lieu partagé entre structures de l'ESS** : « *Cela a permis d'identifier de nouveaux partenaires locaux et la place éventuelle de chacun dans le projet, créant dès lors de nouvelles opportunités de coopération autour du lieu.* » En effet, de cinq structures impliquées à l'origine, ce projet situé sur le Royans-Vercors rassemble désormais plus de 20 partenaires membres du comité d'animation qui se réunit mensuellement pour co-construire la stratégie d'action du projet.

6 Dynamiques ESS de territoire et réseaux structurants

Les médias locaux, vecteurs de lien entre acteurs

La disparité des bassins de vie et l'étendue du territoire du PNRV rendent compliquée la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de l'ESS. Le syndicat mixte, organisme de gestion du parc, crée de fait un espace de dialogue possible entre structures et

L'un des facteurs clefs de réussite de ces projets locaux sur le PNRV semble tenir à la forte implication citoyenne et bénévole des habitants.

collectivités. Toutefois, les canaux de communication et d'interconnaissance sur le territoire sont en partie portés par plusieurs médias locaux bénévoles, à l'initiative de collectifs citoyens.

A ce titre, **le média Initiative Vercors** (www.initiative-vercors.fr) est géré bénévolement et comptabilise jusqu'à 30 000 visiteurs par mois. L'ambition du site est d'être un outil qui favorise la mise en relation des acteurs et la multiplication des initiatives locales et partenariales, profitables pour le Vercors en termes de développement économique et social et de préservation des paysages et de la biodiversité. Ce site web collaboratif valorise la richesse du territoire via des informations pratiques (annuaires, agenda, petites annonces, fiches de projets, etc.) et de nombreuses structures de l'ESS du territoire se sont appropriées cet outil afin de mieux se faire connaître et de diffuser plus largement leurs actualités.

Une forte mobilisation citoyenne dans les projets locaux et pour la transition écologique et solidaire

Au-delà des acteurs de l'ESS historiques implantés sur le territoire (dans l'action sociale, la coopération agricole, etc.), **de nombreuses initiatives associatives ou coopératives ont récemment vu le jour sur le territoire, en particulier dans la création de tiers-lieux, de ressourceries ou encore dans les actions d'accélération de la transition énergétique**. Plusieurs collectifs de citoyens ont vu le jour, tels que l'association Vert & Co créée par des habitants de la communauté de communes du Massif du Vercors.

L'un des facteurs clefs de réussite de ces projets locaux sur le PNRV semble tenir à la forte implication citoyenne et bénévole des habitants. Noëlle Ortega, chargée de mission au service Education et Culture du PNRV explique « [qu'] une majorité des projets sont directement issus de la société civile pour mettre en place des actions qui tournent autour de la transition écologique et sociale. Ce sont bien souvent des projets collectifs ». Pour Eric Prunier, directeur du **Centre Social AGOPOP**, cette implication bénévole peut notamment être due à « l'enclavement géographique du territoire rural sur lequel se développent davantage les solidarités entre habitants » et au fait que « le bénévolat permettrait de répondre à des besoins locaux et de proposer une offre de services qui, autrement, serait absente sur le territoire faute d'initiatives publiques et privées classiques ».

Toutefois, il semblerait que certaines structures associatives bénévoles ne s'identifient pas à l'ESS et ne considèrent pas leur action comme une activité économique à part entière. Pour Eric Prunier, « le terme d'économie sociale et solidaire sous-entend des mots tels que recettes, dépenses ou suivi de comptabilité, des termes qui ne sont pas toujours acceptés par l'ensemble des structures associatives locales, qui nécessitent pour certaines de se professionnaliser davantage ».

Malgré cela, **le cadre proposé par l'ESS se révèle souvent être un outil facilitant les pratiques citoyennes**. Par exemple, si la création des centrales villageoises est

notamment motivée par l'envie d'accélérer la transition énergétique, **les statuts de l'ESS et la gouvernance partagée permettent d'encourager la participation citoyenne dans un cadre démocratique, renforçant le pouvoir d'agir des habitants**. Ils garantissent également une certaine indépendance vis-à-vis des institutions publiques, que l'association Action Solidaire pour la Transition Energ'Ethique (ASTRE) – qui a accompagné la création d'une société de centrales villageoises sur le PNRV – résume sur son site web : « *Les politiques publiques ne pourront rien sans l'assentiment des citoyens, sans l'implication de chaque habitant et chaque acteur de la société locale et sans les initiatives citoyennes. D'autre part, tout attendre des collectivités n'est ni réaliste ni souhaitable* ».

Un territoire pionnier de la transition énergétique citoyenne

L'idée des centrales villageoises a vu le jour dans les années 2010 dans les parcs du Vercors, du Pilat, des Monts d'Ardèche et des Bauges grâce à l'accompagnement de l'**Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Environnement (AURA-EE)**, qui portait ce modèle d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables. Pour Emmanuel Jeanjean, chargé de mission au service Aménagement du territoire du Parc, les centrales villageoises ont bénéficié d'un terrain propice à leur émergence car « *cela fait quasiment 30 ans que le Parc mène une action sur les questions d'énergie, avec une approche territoriale et de développement local. Dès les années 1990, il y a eu les premières actions de structuration de la filière bois-plaquette, la mise en place de chaufferies et de réseaux de chaleur dans les villages, etc.* ». Si le Parc a fortement accompagné l'émergence des dynamiques citoyennes entre 2012 et 2015, les centrales villageoises du territoire sont désormais autonomes et rassemblent chacune une centaine de coopérateurs.

En partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, **le PNRV s'est notamment engagé en 2016 dans la démarche TEPos-CV** (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et a obtenu le financement de la Région et du Ministère de l'Écologie pour l'élaboration d'une stratégie locale et d'actions sur la mobilité, sur la rénovation et la réhabilitation des bâtiments ou encore sur l'éclairage public.

ZOOM SUR



LES CENTRALES VILLAGEOISES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE VERCORS

Le Programme de centrales villageoises a vu le jour en 2010 en tant que projet pilote développé sur les parcs naturels de la région Rhône-Alpes et accompagné par Rhône-Alpes-Energie Environnement, avec l'objectif de réduire la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables. Ce sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent ces projets en faveur de la transition énergétique en associant habitants, collectivités et entreprises locales.

Sur le parc naturel régional du Vercors, six groupes d'habitants ont créé des structures sous forme de société coopérative d'intérêt collectif ou de société par actions simplifiée : Gervanne Raye, VercorSoleil, Portes du Vercors, Quatre Montagnes, Trièves et Val de Quint. Ils ont bénéficié d'un soutien des collectivités pour mener à bien l'opération, diriger des études techniques et financières et trouver des toits où implanter des panneaux solaires photovoltaïques. Les centrales villageoises fonctionnent en réseau et partagent un modèle et des outils communs au niveau national. Cette mutualisation a permis la création d'un poste d'animation et d'accompagnement des centrales villageoises, et ce modèle s'implante aujourd'hui dans plusieurs régions de France.



Plus d'informations sur les **centrales villageoises**

CE QU'IL FAUT RETENIR



L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET LA FORTE MOBILISATION CITOYENNE

Le territoire compte de nombreuses initiatives locales et citoyennes. Celles-ci peuvent être impulsées avec l'appui du parc et gagner progressivement en autonomie. Elles sont aussi portées par de nouveaux arrivants (dits « néoruraux ») avec de fortes convictions écologiques qui s'associent autour de projets collectifs pour protéger et développer le territoire.



LA RECONNAISSANCE DES ATOUTS DE L'ESS FACE AUX CONTRAINTES TERRITORIALES

Les contraintes inhérentes au territoire du PNRV (nombreux reliefs, mobilité difficile, territoire vaste, etc.) engendrent des besoins spécifiques pour les habitants auxquels les acteurs de l'ESS offrent des réponses variées : services et commerces de proximité, production énergétique locale, etc.



Les leviers clés
du développement
de l'ESS dans
le parc naturel
régional
du Vercors



L'ESS EN TRANSVERSALITÉ DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DU PARC

Le territoire, très engagé dans la transition écologique et énergétique, s'appuie notamment pour ce faire sur les acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale. Malgré la difficulté pour certaines de ces structures à développer un modèle économique viable, le PNRV compte une grande diversité d'acteurs et de modes d'entreprendre : centrales villageoises, associations socio-culturelles, ressourceries, tiers-lieux, etc.



LA MOBILISATION DES FONDS LEADER SUR LES PROJETS D'ESS

Les trois groupes d'action locale présents sur le territoire du parc ont tous privilégié des axes d'intervention en lien avec l'économie sociale et solidaire, ce qui permet de mobiliser les fonds LEADER pour appuyer les projets émergents : économie de proximité, organisations et services mutualisés, entrepreneuriat innovant, etc.

Exemples de projets d'économie sociale et solidaire présents sur le territoire

ACTION SOCIALE

- **Plusieurs associations d'aide à domicile en milieu rural (ADM)** à Saint-Laurent-en-Royans, Villard-de-Lans, Royans, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Martin-le-Vinoux, etc.
- **OVE – MECS Eugène Chavant** : Maison d'enfants à caractère social implantée à Autrans et à Fontaine, qui fait partie des 90 établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes en situation de handicap ou en grande difficulté gérés par la Fondation OVE – Œuvre des Villages d'Enfants – reconnue d'utilité publique.
→ fondation-ove.fr
- **AFIPH – Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées** : association d'utilité publique qui accompagne les enfants et adultes en situation de handicap, ainsi que leurs familles. Elle gère 24 établissements (IME, IMEP, ESAT, MAS, Foyers d'hébergement, etc.) et services répartis sur plus de 100 sites en Isère.
→ afiph.org
- **Association de la Providence** : association basée à Saint-Laurent-en-Royans qui accompagne les enfants et adultes atteints de surdité, gère un EHPAD et propose des activités d'insertion par l'activité économique (ACI, ESAT, etc.).
→ assoc-laprovidence.com
- **Les Diablotins** : crèche halte-garderie associative à gestion parentale créée en 1990 et située à Saint-Nizier-du-Moucherotte.
→ saint-nizier-du-moucherotte.fr

INSERTION

- **LMDES** : entreprise adaptée pour « Handi-capable » située à Saint-Jean-en-Royans qui propose des activités d'impression, de création graphique et signalétique ou encore de travail à façon (encartonnage, conditionnement, etc.).
→ lmdes.com
- **Les Tracols** : association installée depuis 1982 à Saint-Jean-en-Royans, qui gère notamment une Maison d'enfants à caractère social (MECS), un centre de formation soutenu par le conseil régional, une Maison de services aux publics (MSAP) et un Centre ressources Multimédia. L'association est également à l'initiative du projet « La place des possibles ».
→ association-tracols.fr

ALIMENTATION DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **La Carline** : épicerie bio coopérative créée en 1990 à Die et qui valorise un approvisionnement local et bio
→ <http://741ed94174.url-de-test.ws/>
- **Vert & Co** : association créée en 2018 à Lans-en-Vercors, dont l'objectif est de sensibiliser les habitants du territoire en faveur de la transition écologique et de fédérer les initiatives locales. Elle porte le projet de tiers-lieu « Les Comptoirs Vert&Co », lauréat de l'appel à projets « Mon projet pour la planète » du Ministère de la transition écologique et solidaire.
→ verteco.org
- **Cuisine solidaire en Vercors** : association située à Villard de Lans et qui vise à lutter contre la précarité alimentaire via la collecte des invendus, leur préparation en cuisine puis leur redistribution.
→ cuisine-solidaire.vercors.org

CULTURE ET VIE LOCALE

- **AGOPOP, Maison des habitants** : association créé en 1973 à Villard-de-Lans, à la fois centre social et maison des jeunes et de la culture (MJC). Conventionnée avec la CAF et soutenue par la collectivité, la structure accompagne les associations locales (conseil, domiciliation, prêt de salle, etc.), et propose un ensemble de services culturels aux habitants (arts créatifs, danse, musique, multimédia, sport, maison des habitants, etc.).
→ agopop.fr
- **Le Pied de Nez** : café-bar associatif situé à Sainte-Eulalie-en-Royans, qui propose à la fois un lieu d'échange, de détente ainsi qu'une programmation culturelle et musicale.
→ facebook.com/lepieddenez26
- **De nombreux centres sociaux et centres communaux d'action sociale (CCAS)**
- **Plusieurs accorderies et systèmes d'échanges locaux (SEL)** à Romans, Die et Grenoble.

TIERS-LIEUX ET ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

- **Uto-Pic** : espace de coworking sous forme associative situé à Autrans Méaudre et Lans en Vercors (Les Comptoirs Vert&Co).
→ uto-pic.org
- **L'atelier.in** : tiers-lieu et espace de coworking situé à Die et qui propose des ateliers d'échanges numériques, un laboratoire d'impression et d'innovation numérique, des formations professionnelles, etc.
→ latelier.in
- **Le Hublot** : espace de coworking situé à Saint-Nazaire en Royans qui propose des tarifs réduits pour les demandeurs d'emplois et les jeunes entreprises.
→ lehublot-cowork.com
- **La place des possibles** : projet de tiers-lieu porté par l'association Les Tracols à Saint Laurent-en-Royans
- **La Jolie Colo** : projet de création d'un pôle économique créatif d'activités artisanales et artistiques, tiers-lieu et habitat groupé à Autrans.
→ facebook.com/lajoliecolo
- **La fourmière (Trièves – hors PNR)** : espace de travail situé à Monestier-de-Clermont et créé à l'initiative par un ensemble de travailleurs indépendants et télétravailleurs de grandes entreprises pour réduire les déplacements pendulaires, grâce aux soutiens du dispositif LEADER Alpes Sud Isère, de la Région et de la communauté de communes du Trièves.
→ fourmiere-trieves.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE – RESSOURCERIES ET RECYCLERIES

- **Le bruit du Plac'art** : recyclerie artistique située à Saint Laurent-en-Royans, initialement créée en 2013 par un collectif de 6 habitants, l'association a rapidement développé son activité et travaille aujourd'hui avec les centres sociaux, prête du matériel aux associations locales et s'implique dans le projet « La place des possibles ».
→ lebruitduplacart.fr
- **Les Chiffonniers** : association créée en 2014 à Villard-de-Lans et spécialisée dans la collecte, la réparation et la revente de vêtements. Grâce à l'activité des bénévoles, l'association redistribue chaque année l'ensemble des bénéfices aux associations locales (sociales, éducatives, environnementales, etc.).
→ leschiffonnieres.wordpress.com
- **Le Souk à Malice** : recyclerie créée en 2014 à Autrans Méaudres et gérée par l'association Souka'Malice qui organise également des repair-café et des rencontres autour de la thématique du recyclage.
→ recyclerielesoukamalices.blogspot.com
- **Ressorcerie L'Etrier** : ressource associative créé en 2016 à Monestier-de-Clermont – Trièves et qui porte un chantier d'insertion professionnelle avec 8 emplois en insertion.
→ facebook.com/ressourcerieletrier
- **La piste ReCyclable** : recyclerie associative créée en 2015 à la Chapelle-en-Vercors
→ lachapelleenvercors.fr

Le projet TRESSONS

Piloté par l'Avisé et le RTES grâce à l'appui du Réseau rural national avec le soutien du FEADER, ce projet d'envergure nationale et multi-acteurs porte sur l'analyse et la valorisation des apports de l'économie sociale et solidaire (ESS) en milieu rural, ainsi que ses conditions de développement et le renforcement des coopérations entre acteurs.

Les monographies TRESSONS : territoires d'innovation sociale

Plusieurs territoires ruraux ont fait l'objet d'une étude spécifique en tant que territoires d'innovation sociale, dans lesquels l'ESS apporte des réponses concrètes et durables aux enjeux locaux. L'objectif de ces études est d'identifier l'apport de l'ESS au dynamisme de ces territoires, ainsi que les leviers d'action mobilisés par les acteurs locaux pour la soutenir et la pérenniser.



L'Avisé a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projets et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. L'Avisé est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

Contact :

18, avenue Parmentier, 75011 Paris
01 53 25 02 25 • contact@avise.org
www.avise.org • @avise_org



Le réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) réunit plus de 130 collectivités françaises engagées dans une démarche de soutien à l'ESS et agit pour promouvoir les initiatives des territoires, favoriser les transferts de bonnes pratiques et rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Contact :

La Grappe – 75, rue Léon-Gambetta,
59000 Lille
03 20 97 17 97 • animation@rtes.fr
www.rtes.fr • @ReseauRTES